

Houe et bineuse, le duo gagnant pour réduire les phytos sur maïs

Un premier passage de houe en pré-levée, un second au stade 2-4 Feuilles puis un passage de bineuse : à condition que la météo soit de la partie, le désherbage mécanique peut suffire à maintenir une parcelle de maïs propre.

À peine le temps d'un premier réglage sur une longueur de dix mètres et déjà tracteur et houe sont lancés à pleine vitesse, 16-18 km/h. Un nuage de poussière s'élève, cailloux et mottes volent... avant que ne réapparaissent, intactes, les rangées de maïs dans un champ aux plantules d'adventices déterrées. Que le soleil et le vent y mettent du leur pour les dessécher et voilà une parcelle désherbée sans aucun traitement chimique.

"Si nous avons acheté une houe l'an passé, c'est à la demande de certains de nos clients", indique Manu Donval, de l'ETA de l'Elorn, à Dirinon (29). Large de 6 mètres, sa vitesse d'avancement permet des débits de chantier impressionnants. "On fait une quarantaine d'hectares par jour. Mais pour le moment, on a beaucoup de route entre les parcelles".

Promouvoir le désherbage mécanique

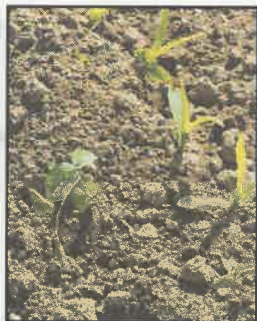
Cette année, le syndicat de bassin de l'Elorn a décidé de promouvoir le désherbage mécanique. "Nous n'avons pas vocation à supprimer le désherbage chimique sur notre territoire, souligne Claire Amil, chargée de mission agriculture et bocage. Nous voulons juste créer une dynamique pour que les agriculteurs aient aussi le désherbage mécanique en tête. Et qu'en fonction de la météo, ils y pensent pour le maïs".

Tous deux membres du groupe Déphy Ecophyto piloté par Odile le Du, conseillère à la chambre d'agriculture, Philippe Dantec et Etienne Salaün se sont portés volontaires.



> Prévue pour intervenir à plein dans le champ, à une vitesse de 16-18 km/h, la houe est utilisée jusqu'au stade 4 feuilles du maïs.

Nous avons acheté une houe à la demande de certains clients. On fait une quarantaine d'hectares par jour



> Un épisode pluvieux a retardé le passage de la houe. Trop développée, cette adventice n'a pas été détruite.

"Ici, le maïs a été semé le 3 mai", relate Morgan Maignan, technicien au GAB, le groupement des agriculteurs bio, chargé par le syndicat de bassin d'assurer le suivi des parcelles.

Deux passages de houe...

Un premier passage de houe a été réalisé le 9 mai. "D'habitude, on conseille d'attendre un peu plus, entre pré-levée et stade allumette, histoire que les adventices aient eu le temps de lever. Mais on annonçait de la pluie". Et le second passage, à prévoir entre les stades 2 et 4 feuilles du maïs, avant que la houe ne devienne trop agressive, a eu lieu le 22 mai. "Un peu trop tard, mais il a fallu attendre la fin de l'épisode pluvieux".

Les adventices ont eu le temps de pousser et la parcelle devra sans doute basculer en désherbage chimique, liseron et véronique risquant de poser problème. "Quand les adventices en sont au stade filament ou cotylédons, la houe en détruit 95 à 100 % contre 75 % au stade 2 feuilles et 35 % seulement au stade 3-4 feuilles". D'où l'importance d'une observation régulière des parcelles. "C'est la raison pour laquelle le syndicat de bassin a décidé de prendre ce suivi en charge, en plus du passage de la houe", détaille Claire Amil. L'objectif ? "Au bout d'une campagne ou deux, les agriculteurs deviendront autonomes et appelle-

ront eux-mêmes l'ETA au moment opportun".

... et un passage de bineuse

Cette année, en amont du semis, une réunion d'information a également été organisée pour agriculteurs et techniciens. "Si on veut utiliser le désherbage mécanique, il faut semer le maïs un peu plus profond, à 4-5 cm, puisque la houe travaille à 2 cm, indique Morgan Maignan. Pour une plus grande efficacité, il faut également un sol le plus nivelé possible". Et attendre un peu pour semer, fin avril-début mai. "Il faut une terre réchauffée, pour que le maïs puisse germer et couvrir rapidement le sol". Le précédent a aussi toute son importance. "Le désherbage mécanique sera bien plus aisé après prairie qu'après maïs sur maïs".

Aux deux passages de houe peut se rajouter un passage de bineuse au stade 8 feuilles du maïs, juste avant qu'il ne couvre le sol. "Et si la météo est de la partie, le désherbage mécanique peut suffire". Sinon, les conventionnels basculeront en désherbage chimique, "en ayant d'abord caractérisé les adventices présentes : toutes ne pénalisent pas le rendement". Mais le gain environnemental sera quand même au rendez-vous puisqu'un tiers à une demi-dose suffira pour venir à bout des adventices encore présentes.

Chantal Pape